

HORSEREG :

DOSSIER D'INFORMATION DE DEBUT DE SAISON 2023

SOMMAIRE

À PROPOS DE CE DOCUMENT	2
CONTENU	2
CHOSSES IMPORTANTES À SAVOIR SUR HORSEREG	2
OPTIONS DE CONFIGURATION	3
MISE EN PLACE DU PORTAIL D'INSCRIPTION 2023	4
Étape 1 : OPTIONS DE CONFIGURATION	4
Étape 2 : CRÉER UN COMPTE WEPAY	4
Étape 3 : VÉRIFIER ET MODIFIER	4
Étape 4 : TESTER LES INSCRIPTIONS.....	5
Étape 5 : SOUMETTRE A RÉVISER	5
Étape 6 : VALIDER LES INFORMATIONS AVEC L'EQUIPE DE HORSEREG.....	5
Étape 7 : SIGNATURE ELECTRONIQUE POUR LA MISE EN LIGNE	5
TARIFICATION	6
WEPAY.....	6
BESOIN D'AIDE ?	6
SUPPORT TECHNIQUE.....	6
BESOIN DE DISCUTER ?	6
BASE DE CONNAISSANCES.....	6
ANNEXE A : GESTION DES PROGRAMMES DE CLUB OU ASSOCIATION DANS HORSEREG ..	7
Comment configurer votre portail club ou association ?.....	7
CATEGORIES D'INSCRIPTION.....	7
REGLES D'INSCRIPTION.....	7

À PROPOS DE CE DOCUMENT

CONTENU

Ce document décrit comment affilier son organisation avec Cheval Québec, créer des programmes de Cheval dans HorseReg et gérer l'adhésion de ses membres grâce à la plateforme HorseReg.

HorseReg est une plateforme à deux niveaux avec des adhésions à Cheval Québec et des programmes de clubs/associations représentant respectivement le niveau supérieur et le niveau inférieur.

Cheval Québec configure ses adhésions de manière indépendante dans HorseReg au début de chaque saison.

Les clubs/associations sont responsables de superviser la configuration de leur portail d'inscription (catégories d'inscription, règles d'inscription, frais, etc.) dans le contexte de leurs options de configuration préférées (A ou B - décrites en détails dans le processus ci-après).

CHOSSES IMPORTANTES À SAVOIR SUR HORSEREG

1. HorseReg est la plateforme en ligne de gestion des adhésions et des événements de Cheval Québec. HorseReg est fourni par Interpodia, un fournisseur de technologies et de solutions en ligne qui travaille avec les associations sportives depuis 2019. Interpodia a son siège social à Vancouver, en Colombie-Britannique.
2. Interpodia est conforme à la norme PCI et travaille avec WePay, une filiale de Chase Bank. Un compte WePay est nécessaire pour traiter les paiements par carte de crédit dans HorseReg.
3. Chaque organisation utilisant HorseReg peut collecter des informations auprès des inscrits et utiliser les informations dans les paramètres de la loi sur la confidentialité. La politique de confidentialité d'Interpodia peut être consultée ici. Toutes les données collectées sont stockées par AWS à Montréal, Québec.
4. HorseReg fonctionne mieux lorsque les participants s'inscrivent eux-mêmes, donc les inscriptions par les administrateurs ne sont disponibles que dans des circonstances exceptionnelles et devront être approuvées par Cheval Québec à l'avance.

Les clubs peuvent contacter Cheval Québec pour obtenir des informations sur les sessions de formation / questions-réponses HorseReg pour la saison 2023.

OPTIONS DE CONFIGURATION

Une **option de configuration** fait référence aux options d'achat (adhésions, programmes de club) et au mode de paiement (carte de crédit, groupe de paiement) disponibles pour une personne s'inscrivant via HorseReg.

Il y a **deux (2) options de configuration** disponibles dans HorseReg, et une association régionale ou provinciale doit sélectionner une (1) option d'inscription chaque saison :

Options Inscriptions	OPTION A <i>Club en ligne</i> <i>Cheval Québec en ligne</i> <i>Inscription en ligne</i>	OPTION B <i>Club hors-ligne</i> <i>Cheval Québec en ligne</i> <i>Inscription en ligne</i>
	Méthodes de paiement	<p>Le participant s'inscrit individuellement dans HorseReg pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion Cheval Québec ▪ Adhésion association régionale ou provinciale
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le participant paie par carte de crédit via HorseReg ▪ Les frais d'adhésion à Cheval Québec et les frais d'adhésion à l'association régionale ou provinciale sont déposés sur les comptes Wepay (bancaire) respectifs de chaque organisation ▪ Les inscriptions nécessitant un paiement en espèces, chèque ou virement seront traitées au cas par cas par HorseReg. <div data-bbox="518 1100 737 1293" style="text-align: center; border: 2px solid red; border-radius: 50%; width: 100px; height: 100px; margin: 20px auto;"> <p style="color: white; font-weight: bold; font-size: 0.8em;">Un compte WePay de club est nécessaire !</p> </div>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le participant paie son adhésion Cheval Québec par carte de crédit via HorseReg ▪ Les frais d'adhésion à Cheval Québec sont déposés sur le compte WePay (bancaire) de Cheval Québec ▪ Le participant contacte son association directement pour s'inscrire et effectuer le paiement de son adhésion régionale ou provinciale.

MISE EN PLACE DU PORTAIL D'INSCRIPTION 2023

Important

Les clubs sont très fortement encouragés à configurer leurs portails HorseReg avant la mi-novembre, car le temps de réponse de l'équipe support d'Interpodia entre la mi-décembre et la mi-janvier peut être retardé en raison du trafic d'inscription élevé sur les plateformes d'Interpodia.

- Temps de configuration (renouvellement option A ou option B) = 1 semaine
- Temps de configuration (nouvel utilisateur option A) = 3 à 4 semaines

Étape 1 : OPTIONS DE CONFIGURATION

Une fois que votre association régionale ou provinciale a sélectionné une [option de configuration](#) remplissez et soumettez le formulaire combiné d'affiliation à Cheval Québec et de configuration HorseReg :

- [Associations régionales & provinciales](#)

Une fois le formulaire soumis, veuillez prévoir 3 à 7 jours ouvrables pour recevoir votre portail 2023 d'inscription à vérifier.

Étape 2 : CRÉER UN COMPTE WEPAY

Cette étape s'applique uniquement aux clubs ou associations qui sélectionnent l'option de configuration A.

[Cliquez ici](#) consulter le guide étape par étape sur la création d'un compte WePay, qui est nécessaire pour traiter les paiements par carte de crédit (frais de programme de club, marchandise) dans HorseReg. Notez qu'une fois qu'un compte WePay est activé, il restera actif saison après saison jusqu'à ce qu'un club ou l'association choisisse de le désactiver.

Étape 3 : VÉRIFIER ET MODIFIER

HorseReg copiera toutes les informations de configuration du portail de la saison dernière dans votre projet de portail 2023, à l'**exception des règles d'inscription***. Lorsque vous recevez votre projet de portail 2023 de la part de HorseReg, veuillez revoir et modifier la configuration du portail, y compris, mais sans s'y limiter :

Information de contact	Onglet Configuration -> Sous-Onglet Contact
Page d'accueil* Courriel de confirmation En-tête de courriel Message de transaction réussie	Onglet Configuration -> Sous-Onglet Contenu <i>* Vous pouvez cliquer sur Voir la page d'inscription pour valider les changements.</i>
Options d'inscription et règles	Onglet Configuration -> Sous-Onglet Catégories Les catégories représentent la liste de vos options d'inscription (programmes, activités...) Onglet Configuration -> Sous-Onglet Règles Pour l'ensemble de votre processus, ou pour certaines options d'inscription uniquement, nous mettrons en place l'obligation d'achat d'une adhésion Cheval Québec. Voir Annexe A pour plus de détails sur les catégories d'inscription et les règles d'inscription.
Documents pour signature (le cas échéant)	Onglet Configuration -> Sous-Onglet Documents Pour la collecte de signature en ligne (Code de conduite, Politique...)
Mode de paiement (paiement par carte de crédit ou groupe de paiement « facture ouverte »)	Un club ne devrait avoir qu'une (1) option de paiement dans son processus d'inscription : paiement par carte de crédit ou groupe de paiement. Cela peut être vérifié en exécutant une inscription test.

Étape 4 : TESTER LES INSCRIPTIONS

Il est fortement conseillé à toutes les associations d'effectuer des **inscriptions tests** avant d'ouvrir l'inscription au public. Lors de l'exécution des inscriptions de test, assurez-vous toujours **que votre panier est vide et ne cliquez pas sur le bouton Soumettre et Compléter**. Si vous cliquez accidentellement sur le bouton Soumettre et compléter, assurez-vous que toutes les inscriptions aux tests sont supprimées par Interpodia avant que le portail ne soit mis en ligne.

Étape 5 : SOUMETTRE A RÉVISER

Une fois que vous êtes satisfait de la configuration du portail de votre organisation, cliquez sur le bouton vert **“Soumettre à réviser”** dans le coin supérieur droit du tableau de bord. Interpodia examinera ensuite votre portail d'inscription et vous enverra un e-mail de confirmation lorsque votre portail sera en ligne (généralement dans un délai de **2 à 5 jour ouvrable**).

Si le bouton vert **“Soumettre à réviser”** n'est pas visible, vous envoyez un courriel à info@horsereg.com demandant que le portail de votre club soit mis en ligne.

Étape 6 : VALIDER LES INFORMATIONS AVEC L'EQUIPE DE HORSEREG

Une fois votre demande de révision soumise, l'équipe HorseReg vous contactera pour valider les informations avec votre organisation.

Étape 7 : SIGNATURE ELECTRONIQUE POUR LA MISE EN LIGNE

Une fois les informations validées, HorseReg vous enverra un accord de configuration pour signature, ce qui validera la mise en ligne de votre portail d'inscription.

À la discrétion d'Interpodia, les clubs peuvent être invités à signer un accord de configuration qui confirme les frais de traitement pour la part de l'association régionale ou provinciale (frais d'association régionale ou provinciale).

TARIFICATION

Les frais d'inscription en ligne (frais de plateforme) seront facturés aux clubs et associations qui gèrent leurs frais de programme/d'adhésion de club dans HorseReg (option A).

Type de frais	Frais applicables
Frais de service HorseReg <i>(sur les adhésions annuelles auprès de l'association ou club)</i>	0 \$ par adhésion/inscription annuelle
Frais de service HorseReg <i>(sur les inscriptions aux événements, activités additionnelles, formations, etc...)</i>	1,25 \$ par inscription
Frais de paiement en ligne	2,9 %* + 0,30 \$ par transaction
Total des frais sur les adhésions annuelles	2,9 %* + 0,30 \$ par transaction
Total des frais sur les inscriptions additionnelles	2,9 %* + 0,30 \$ par transaction + 1,25 \$ par inscription

Le saviez-vous ? Les clubs et associations affiliés avec Cheval Québec bénéficient de tarifs préférentiels pour l'utilisation de HorseReg.

WEPAY

Un compte WePay est nécessaire pour traiter les paiements par carte de crédit (frais de programme du club, marchandise) dans HorseReg.

[Cliquez ici](#) consulter le guide étape par étape sur la création d'un compte WePay. Notez qu'une fois qu'un compte WePay est activé, il restera actif saison après saison jusqu'à ce qu'un club ou l'association choisisse de le désactiver.

BESOIN D'AIDE ?

SUPPORT TECHNIQUE

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire lors de la mise en place de votre configuration, n'hésitez pas à nous joindre :

- [Via notre chat en direct](#) : accessible depuis votre tableau de bord administrateur entre 11h et 20h (heure du Québec). Ceci est le moyen le plus rapide de contacter l'équipe de support HorseReg, car le temps de réponse varie de quelques minutes à quelques heures.
- [Via courriel](#) :
 - Envoyez vos questions techniques à info@horsereg.com. Veuillez prévoir de 1 à 2 jours ouvrables pour une réponse.
 - Envoyez vos questions générales sur l'utilisation du système, et bénéficiez du retour d'expérience d'autres organisations comme la votre en contactant Geneviève, Chargée de projet chez Cheval Québec, à gpilon@cheval.quebec
- [Via téléphone](#) :
 - Contactez Geneviève, Chargée de projet chez Cheval Québec, entre 7h30 et 12h00 (heure du Québec) au 514 632-8284 (Cellulaire) ou 1 866 575-0515 (sans frais)
 - Contactez Horsereg entre 12h00 et 18h00 (heure du Québec) au 778-381-8136

Les questions en anglais et en français sont les bienvenues !

BESOIN DE DISCUTER ?

Si vous préférez parler en tête-à-tête avec l'équipe support HorseReg, veuillez demander un appel vidéo en envoyant un courriel à info@horsereg.com avec votre disponibilité.

BASE DE CONNAISSANCES

Les clubs et associations peuvent consulter la [Base de connaissances](#) bilingue d'Interpodia, qui comprend des guides, des articles et des conseils utiles.

ANNEXE A : GESTION DES PROGRAMMES DE CLUB OU ASSOCIATION DANS HORSEREG

Pour créer vos programmes ou adhésions d'association régionale ou provinciale, vous avez besoin de mettre en place (1) des **catégories d'inscription** et (2) des **règles d'inscription** (si applicable).

Une règle d'inscription dicte quelle adhésion à Cheval Québec doit être achetée par le participant lors de son inscription au club ou à l'association.

Comment configurer votre portail club ou association ?

Pour des instructions détaillées sur les étapes de configuration, veuillez-vous référer à notre [guide en ligne](#).

CATEGORIES D'INSCRIPTION

Les **catégories d'inscription** sont gérées dans l'onglet **Catégories**.



REGLES D'INSCRIPTION

Les **règles d'inscription** sont disponibles dans l'onglet **Règles** :



Un club peut appliquer une règle à toutes leurs catégories (clique **sur Règles d'inscription pour toutes les catégories**) ou appliquer une règle à une catégorie individuelle (cliquez sur **Catégories d'inscription**).

